

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

E. FLECHEY

Les ressources commerciales et financières de la Turquie

Journal de la société statistique de Paris, tome 19 (1878), p. 206-213

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1878__19_206_0

© Société de statistique de Paris, 1878, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

V.

LES RESSOURCES COMMERCIALES ET FINANCIÈRES DE LA TURQUIE.

A défaut de renseignements précis très-difficiles à se procurer sur les ressources de la Turquie, nous nous appuierons, pour les faire connaître, sur une série de recherches et d'appréciations tirées d'une communication insérée dans le journal de la Société de statistique de Londres, et qui, étant donnée la situation de ce pays, nous paraissent avoir un intérêt d'actualité.

Nous rappellerons d'abord que la population totale de l'empire turc s'élevait, fin 1876, d'après M. Ravenstein, à 26 millions d'habitants environ, répartis ainsi par grandes régions :

Population de la Turquie.

RÉGIONS.	HABITANTS.
Europe	9,561,000
Iles diverses et Samos	421,000
Asie-Mineure 6,993,000	15,854,000
Kurdistan, Arménie. 8,861,000	
Armée et marine (en Europe 108,000	158,000
en temps ordin. (en Asie, 50,000	
Total général.	25,994,000

Ce chiffre de 26 millions d'habitants est celui d'un État considérable, auquel peuvent manquer, en cas de guerre, les ressources, mais non les hommes. Toutefois, avant d'examiner quelle est la situation financière et commerciale de la Turquie, arrêtons-nous un instant à la division de sa population par provinces, détail intéressant au point de vue spécial qui nous occupe.

La densité kilométrique est plus considérable dans les provinces d'Europe que dans celles d'Asie (150 contre 55 habitants), et particulièrement dans les provinces d'Andrinople et de Kossova (130 et 180 habitants), qui ont été le théâtre de la guerre, et surtout dans celle de Janina (250 habitants), plus éloignée. Toutefois deux provinces d'Asie, la Syrie et Trébizonde, présentent une densité plus élevée que celle de la province d'Andrinople, 160 et 167 habitants par kilomètre carré.

Il résulte de cette situation que, si l'on met de côté les opérations de l'armée russe en Asie, on peut dire que les Russes sont venus se heurter, en dehors des forces militaires turques organisées, à une population de 4 à 5 millions d'âmes (provinces d'Andrinople et de Kossova), dont les deux tiers de la partie mahométane pourraient servir de bases à un recrutement indéfini. En outre, ils avaient devant eux les 4 millions de sujets turcs habitant encore l'Europe, et les 16 millions résidant en Asie. Il est vrai qu'il faut tenir compte du défaut d'organisation et de la politique du gouvernement de Constantinople qui, jusqu'au dernier moment, avait compté sur l'assistance anglaise. Les réflexions ci-dessus ne contribueront pas peu à faire ressortir les difficultés de la conquête poursuivie par les Russes.

Il ne suffit pas, en effet, qu'un souverain soit à la tête d'un royaume à population immense pour tenter des guerres de ce genre. C'est ici le cas de rappeler, en effet, que la Prusse, avant Sadowa, comptait une population totale qui ne dépassait pas 18 millions d'âmes. Le Royaume-Uni, au moment des guerres du commencement du siècle, en avait à peine 16 millions, et, de son côté, la France, avant les conquêtes de Napoléon, n'en possédait que 26 millions. Nous savons cependant quels résultats furent atteints dans ces conditions.

Passons maintenant à l'examen des ressources de l'empire turc.

L'*Almanach de Gotha* et les rapports consulaires anglais donnent les renseignements suivants sur le tonnage des navires entrés dans les principaux ports turcs en 1874 : Smyrne, 775,000 tonnes ; Trébizonde, 232,000 ; Alexandrie, 153,000 ; Chypre, 158,000 ; Djeddah, 193,000 ; Aden, 139,000 ; Prevesa, 50,000 ; Jaffa, 19,000 ;

et Constantinople à lui seul, 4,603,000. Total, 6,323,000 tonnes. Le tonnage des navires entrés dans les ports russes n'est que de 4 millions de tonnes par an.

Voici maintenant d'autres détails sur la valeur des importations et des exportations de quelques ports turcs :

NOMS DES PORTS.	IMPORTATIONS.	EXPORTATIONS.
	fr.	fr.
Smyrne	87,075,000	97,400,000
Alep.	24,000,000	19,000,000
Aden	11,125,000	11,150,000
Bagdad.	5,275,000	5,750,000
Angora.	1,750,000	3,450,000
Crète (Ile de)	10,000,000	12,350,000
Jaffa.	2,750,000	6,450,000
Prevesa	2,350,000	5,950,000
Totaux.	144,325,000	161,500,000

Le mouvement relevé dans le tableau ci-dessus ne représente environ, comme on le verra, que le tiers de celui qui existe au total. Pour obtenir cet ensemble, nous aurons recours aux statistiques officielles des divers pays qui commercent avec la Turquie, en considérant comme importations turques les exportations de ces mêmes pays pour la Turquie et réciproquement. Ces divers relevés nous donnent les chiffres suivants pour 1874 :

NOMS DES PAYS.	IMPORTATIONS en Turquie venant de	EXPORTATIONS de Turquie allant dans
Royaume-Uni	159,470,000	186,100,000
France.	46,000,000	188,000,000
Russie.	32,800,000	47,800,000
Italie.	13,200,000	30,425,000
Autriche	131,600,000	93,270,000
Grèce	7,400,000	18,950,000
Totaux.	390,470,000	564,545,000
	955,015,000	

Nous ferons remarquer que les importations devraient être augmentées des frais de chargement et de port, et les exportations diminuées d'autant, observation qui ne serait pas à faire si les comptes ci-dessus provenaient directement de l'administration turque. En évaluant les frais à 20 p. 100, nous obtiendrons, en opérant ainsi que nous venons de le dire, deux totaux respectifs, d'environ 450 millions pour les exportations et 500 millions pour les importations.

Nous avons, il est vrai, passé sous silence le commerce avec quelques petits pays. En outre, les chiffres autrichiens ne concernent que le trafic par rivière et par terre et non le commerce maritime. Mais une erreur a été commise dans le sens contraire, la France ainsi que tous les autres pays, à l'exception du Royaume-Uni, ayant compris sous la rubrique générale « Commerce avec la Turquie », leurs transactions avec la Roumanie. Or, si l'on observe les statistiques officielles de cette dernière contrée, on peut s'assurer que son trafic avec les divers pays ne dépasse pas 125 millions de francs, dont 50 millions pour les importations en Turquie. Restent donc 75 millions, chiffre qui ne dépasse pas certainement le montant des

diverses transactions omises dans le tableau ci-dessus. Il y a donc compensation, et 950 millions de francs peuvent continuer à être considérés comme la valeur annuelle minimum du commerce extérieur de la Turquie.

Ce résultat se confirme encore d'une autre manière, par le relevé du montant des douanes turques, qui s'élève à près de 47 millions de francs ; la proportion du droit étant 8 p. 100, il en résulterait que les importations représenteraient une valeur de 560 millions. Si nous estimons au même taux les exportations, c'est définitivement à 1 milliard que s'élèverait la valeur d'ensemble du commerce extérieur annuel de la Turquie.

Ce chiffre ne laisse pas que d'être déjà considérable. C'est un peu plus que le tiers de celui connu pour la Russie, qui compte cependant une population plus considérable. C'est plus de la moitié du résultat fourni par l'Inde anglaise, qui possède cependant neuf fois plus d'habitants que la Turquie. En résumé, on peut dire d'une manière générale qu'un État de 26 millions d'âmes, qui peut consacrer chaque année 560 millions à l'achat de marchandises étrangères, possède en principe des ressources suffisantes pour faire face à de grandes dépenses militaires. Dans ce cas, tout dépend du bon aménagement de ses ressources. Le moment est donc venu de les examiner.

La principale ressource financière de la Turquie consiste dans le revenu des impôts agricoles. D'après le dernier budget établi avant la guerre, le montant annuel en était de 156 millions de francs, ce qui suppose une valeur en capital de 1,560 millions. Il y a en outre la taxe sur les moutons, particulière aux districts pâtureux, et qui a produit en 1875-1876 45,540,000 francs, correspondant à un capital de 454,500,000 francs. Le total de ces deux produits représente plus de 2 milliards de capital. Tout le monde est d'accord d'ailleurs pour admettre que le gouvernement turc, malgré la violence et la dureté déployées par ses agents dans le recouvrement des impôts, ne touche pas en réalité ce qui lui est dû, par suite de la vénalité des fonctionnaires et l'incurie de l'administration. Les revenus ci-dessus, qui représentent les sommes parvenues au pouvoir central, ne constituent donc qu'un minimum des ressources que la Turquie pourrait avoir au besoin à sa disposition.

Quoi qu'il en soit, le capital de 2 milliards de francs, auquel correspondent les deux taxes agricoles ci-dessus, suppose un revenu de 75 francs par habitant, soit 300 francs par famille, résultat qui répond à une aisance plus grande qu'on aurait pu le supposer *a priori*. Il est d'ailleurs incontestable que, si les voies de communication étaient plus répandues en Turquie, les impôts fourniraient immédiatement un revenu plus élevé.

Il s'agit maintenant de connaître les diverses recettes, puis la part afférente, en temps normal, aux dépenses de l'État, suivant qu'elles se rapportent à l'armée, à l'administration ou au maintien de l'ordre et de la paix à l'intérieur. Nous dirons d'abord, d'une manière générale, que la Turquie peut compter sur un revenu annuel de près de 500 millions de francs, qui s'élève même à 540 millions, si on y ajoute certains tributs et revenus particuliers, dont nous verrons plus loin le détail. C'est le quart à peu près de la fortune agricole, proportion qui n'a rien d'anormal et qui pourrait même être dépassée, comme nous l'avons dit, avec un meilleur fonctionnement dans le relevé des impôts.

En dehors des deux taxes agricoles ci-dessus mentionnées, d'un rapport total

de 201,540,000 francs, la taxe des douanes proprement dite fournit près de 47 millions de francs. Ce sont ensuite, comme principales taxes, celle sur la propriété ou *verghi*, qui fournit plus de 71 millions; celle de l'enregistrement, 22 millions; celle d'exemption militaire, 18 millions.

Voici d'ailleurs le détail des impôts pour 1875-1876:

Relevé des impôts en 1875-1876.

NATURE DES IMPÔTS.	MONTANT.	RAPPORT proportionnel p. 100.
—	fr.	—
Verghi ou taxe sur la propriété.	71,400,000	15.4
Taxe foncière pour Constantinople	3,450,000	0.7
— de l'exemption militaire	18,000,000	3.8
— des produits agricoles	156,000,000	33.1
— — (additionnelle).	39,150,000	8.3
— sur les moulons	45,450,000	9.6
— sur le fer et la fonte.	725,000	0.2
Douanes.	46,700,000	9.9
Tabacs (droits sur les).	37,100,000	7.9
Soie (droits sur les).	1,225,000	0.3
Spiritueux (droits sur les).	9,000,000	1.9
Enregistrement.	21,710,000	4.6
Timbre	6,750,000	1.4
Divers.	15,200,000	3.2
Totaux.	471,860,000	100.0

On voit que les impôts agricoles à eux seuls, en y comprenant une taxe additionnelle spéciale, représentent plus de la moitié du total et que, si l'on y ajoute les deux taxes foncières, l'ensemble des autres droits n'en produit plus que le tiers.

Au chiffre de 471,860,000 francs, il y a lieu d'ajouter les tributs payés par l'Égypte et par d'autres pays, qu'on peut évaluer à plus de 18,500,000 francs, ainsi que quelques autres impôts d'une valeur de 46,500,000 francs, sans compter la part contributive de l'Égypte dans l'équipement de certains corps de troupes et quelques contributions irrégulières. On arrive ainsi, en nombre rond, au total général de 540 millions, signalé plus haut comme montant maximum des revenus de la Turquie.

Passons aux dépenses annuelles. Voici le dernier budget normal :

Dépenses 1875-1876.

NATURE DES DÉPENSES.	MONTANT.
—	fr.
Dette publique.	334,550,000
Liste civile et pensions	44,725,000
Ministère des finances.	43,725,000
— de l'intérieur et police	66,000,000
— de la guerre.	87,825,000
— de l'artillerie	18,000,000
— de la marine.	18,000,000
— des affaires étrangères, de la justice, du commerce, de l'instruction publique	20,075,000
— des travaux publics, postes et télégraphes	12,125,000
Garantie (frais de) des chemins de fer	5,540,000
Totaux.	650,565,000

Si nous évaluons à 540 millions de francs les recettes annuelles, c'est un déficit réel de 110 millions qu'accuse le chiffre des dépenses. En fait, les charges provenant de la dette publique ne constituant pas une dépense réelle, puisque celle-ci n'est que très-imparfaitement payée, on obtient, si on n'en tient pas compte, une dépense totale de 316 millions de francs, qui, rapprochée des 540 millions de recettes, laisse encore une marge de près de 225 millions de francs. Si on retranche maintenant de cette dernière somme 75 millions qui représentent les dettes forcément payées, il reste 150 millions, qui, *à priori* peuvent être ajoutés au 125 millions environ consacrés, en temps normal, aux dépenses militaires et maritimes, d'après le tableau ci-dessus, soit en tout 275 millions.

Avant de chercher si la Turquie n'a pas eu recours à d'autres ressources pour alimenter en 1877 son budget militaire, continuons le même raisonnement pour nous rendre compte de ce que ce pays peut consacrer réellement aux dépenses d'administration et d'ordre intérieur. Sur ces 540 millions de francs, nous comptons déjà 275 millions pour les trois ministères de la guerre, de l'artillerie et de la marine, et 75 millions pour le service bien incomplet de la dette : restent 190 millions de francs pour l'ensemble des services purement civils. Ce chiffre, relativement faible, le devient malheureusement bien plus encore si l'on considère que les dépenses qu'il représente se localisent presque toutes à Constantinople même, la province n'en profitant que dans une mesure excessivement minime. Nous allons essayer de la déterminer à l'aide des renseignements particuliers fournis par les rapports consulaires anglais sur les six provinces suivantes.

PROVINCES.	POPULATION.	REVENU des impôts à l'exclusion des douanes.	PARTIE de ces impôts dépensée sur place.	SURPLUS.
Andrinople	1,615,000	40,950,000	5,275,000	35,675,000
Alep	880,000	9,850,000	2,000,000	7,850,000
Aden	335,000	5,375,000	1,325,000	4,050,000
Angora	514,000	6,375,000	1,250,000	5,125,000
Bosnie	1,079,000	14,900,000	4,925,000	9,975,000
Syrie et Palestine	2,250,000	18,550,000	16,600,000 ⁽¹⁾	1,950,000
Totaux	6,673,000	96,000,000	31,375,000	64,625,000

Il résulte de ce tableau que la population de ces six provinces fournit un revenu de près de 100 millions de francs, non compris celui des douanes, dont il ne lui revient sous forme de dépenses faites chez elles et pour elles que moins du tiers, 31 millions; il reste, plus de 60 millions, qui avec le montant total des douanes et de quelques autres revenus indirects, ainsi que les tributs, sont dépensés par le gouvernement central.

Les provinces ci-dessus, appartenant à des parties très-diverses de l'empire ottoman, nous paraissent représenter assez fidèlement un type moyen. Leur population étant le quart de la population totale, on peut généraliser le résultat obtenu ci-dessus en le multipliant par 4. C'est ainsi que nous évaluerons à 120 millions de francs les dépenses totales faites dans les provinces turques, et à 250 millions le surplus des impôts fournis par les provinces, mais laissé à la disposition du gouvernement de Constantinople.

(1) Dont 6 millions de francs dans un but de surveillance militaire.

Nous croyons dès lors pouvoir établir maintenant la balance réelle des recettes et des dépenses du gouvernement de Constantinople.

Budget du gouvernement métropolitain.

RECETTES.	DÉPENSES RÉELLES.
Surplus des contributions non dépensées pour les provinces . . . 250,000,000	Paiement de la dette. . . 75,000,000
Douanes 46,700,000	Liste civile et pensions. . . 44,725,000
Tabac 37,100,000	Ministère des finances . . 43,725,000
Autres taxes, industrie et mélanges. 50,000,000	Autres ministères (non compris l'intérieur et police). 32,200,000
Revenus des tributs . . . 65,000,000	Garantie des chemins de fer. 5,540,000
Total. . . 448,800,000	Dépenses de guerre . . . 247,610,000
	Total égal aux recettes. 448,800,000

On voit qu'à ce nouveau point de vue, les ressources consacrées à la guerre seraient de près de 250 millions, chiffre très-approximatif de celui de 275 millions que nous avons trouvé plus haut, la différence de 25 millions pouvant s'expliquer par les dépenses militaires nécessitées, même en temps de paix, dans les provinces.

On peut donc admettre dès lors que la Turquie pouvait disposer immédiatement d'un quart de milliard, dès l'ouverture des hostilités. Depuis, elle a fait des émissions de papier-monnaie, dont le produit net peut être évalué à 200 millions. De son côté, la Banque ottomane impériale a prêté 125 millions. Enfin, un compromis avec les détenteurs des bons du tribut égyptien a fourni à la Turquie un revenu de 62,500,000 francs; c'est donc de ces divers chefs une addition de 387,500,000 francs. Si on en distrait les sommes laissées en garantie, c'est 350 millions environ qui sont venus s'adjoindre aux 250 millions précités, soit un total de 600 millions de francs, disponibles pour dépenses de guerre.

Telles sont les ressources qu'a eues à sa disposition le gouvernement turc en 1876-1877. L'avenir nous dira quelles ont été ses dépenses réelles. Dès maintenant on peut faire remarquer que la campagne d'hiver de 1877 a été supportée par les Turcs avec courage et au milieu de privations que n'auraient certainement pas subi, avec la même impunité, les soldats des autres armées européennes, moins accoutumés à la rusticité du soldat turc ou arabe. Le siège de Plewna, dont les défenseurs se sont montrés pleins d'énergie jusqu'au dernier jour, malgré des privations continues de toute nature, en a été la preuve éclatante. Il en résulte qu'avec des ressources très-intérieures en importance, la Turquie aurait pu probablement soutenir une seconde campagne d'hiver, si le passage des Balkans et l'occupation de la Bulgarie n'avaient brusquement terminé la guerre.

De son côté, la Russie a emprunté à la Banque impériale des sommes énormes et son crédit n'est pas tellement assis qu'il puisse lui faciliter les emprunts qui lui auraient été nécessaires à nouveau, dans le cas de continuation des hostilités. Les intérêts de sa dette sont, en effet, déjà considérables, et ils ne pourraient être impunément augmentés d'une somme qu'on évalue à 1 milliard de francs. On sait d'ailleurs que la Banque impériale a émis sur son compte courant 437,500,000 francs de papier-monnaie. Toutefois il ne faut pas oublier que la Russie possède une réserve de 500 millions de francs. Malgré donc l'énormité des dépenses à faire pour maintenir à une si grande distance une armée de 500,000 hommes, et faire face à toutes les éventualités fâcheuses de retraite, maladies, etc., l'on peut croire que, financièrement parlant, la Russie aurait entamé une seconde campagne d'hiver.

Le traité de San-Stefano a tranché la question pour le moment. La décision du congrès de Berlin auquel la Russie a consenti à la soumettre, l'a-t-elle tranchée définitivement ? Nous l'ignorons, mais il faut avouer que dans le cas improbable de la reprise de la guerre, l'immixtion de l'Angleterre changerait profondément la situation que nous venons de faire ressortir.

E. FLECHEY.